

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 130 (1985)  
**Heft:** 4

**Artikel:** De l'empire français à la décolonisation  
**Autor:** Durecq, Herbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344597>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **De l'empire français à la décolonisation**

par Herbert Durecq \*

En 1934, avec la fin de la pacification de la Mauritanie, s'achevait l'édification de l'empire colonial français, le second empire du monde, que la Société des Nations avait contribué à agrandir en lui adjoignant, au lendemain de la Grande Guerre, la Syrie et le Liban, le Togo et le Cameroun.

Il n'est pas besoin de rappeler que, trente ans après, cet ensemble de douze millions de kilomètres carrés, de soixante-dix millions d'habitants, rassemblé au cours de quatre siècles, s'est trouvé réduit à quelques bancs de sable, à quelques îles éparses, et cela au terme d'un processus ayant coûté à la France quelque deux cent mille morts, une république – la quatrième du nom –, de graves déchirures internes, une perte de prestige durable et un effort financier élevé.

Pourtant, si l'on en croit Charles-Robert Ageron, le mot «décolonisation» était apparu dans le vocabulaire français dès 1837. Aux antipodes idéologiques de ce dernier, Raoul Girardet, pour sa part, estime qu'il existe aujourd'hui en France un consensus général sur le caractère inéluctable de la décolonisation.

Aussi peut-on, à bon droit, s'interroger sur les causes de ce si difficile

passage de l'empire français à la décolonisation et, sans prétendre à une approche exhaustive, mettre en évidence les distorsions si typiquement françaises entre la perception et la réalité, entre le discours et la pratique. En peu de mots, on peut s'attarder sur le double constat suivant: la France a pris tardivement conscience de la réalité et de la solidité de son empire au moment où, partout dans le monde, un processus décolonisateur s'était engagé. De ce fait, le décalage qui subsiste entre la réalité des problèmes coloniaux et les intentions des gouvernements peut contribuer à expliquer l'échec des tentatives de règlement mises en œuvre aussi bien par la IV<sup>e</sup> que par la V<sup>e</sup> République.

\*

\* \* \*

**La France a pris tardivement conscience de la réalité de son empire et de sa puissance.** En effet, avant 1918, la colonisation est effectivement perçue comme un coût par une grande majorité de l'opinion publique. Les nationalistes y voient avant tout un détournement de la volonté publique et un atténuissement de la revendication fondamentale de l'Alsace-Lorraine. Les économistes libéraux jugent qu'elle «coûte le plus et rap-

\* Correspondant français.

porte le moins», tandis que les monarchistes affirment qu'il s'agit là d'un luxe interdit à une nation affaiblie. L'homme de la rue est sensible au syndrome de l'affaire du Mexique. Aussi, malgré les efforts du Parti colonial de Jules Ferry et de doctrinaires comme Rambaud ou Lanessan, malgré l'action de propagande et d'éducation qu'ils mènent par le biais de manuels scolaires, de revues, de conférences ou de témoignages, les Français semblent plutôt enclins à penser comme Clémentel, ministre des Colonies, qui déclara, en prenant son portefeuille: «Les colonies... je ne savais pas qu'il y en eût tant.»

Après la Grande Guerre, la propagande coloniale s'intensifie avec le développement de la Ligue maritime et coloniale, les écrits de Sarraut ou de Lyautey, mais aussi avec l'apparition d'émissions radiophoniques, de films et de croisières spécialisées. La grande presse découvre elle aussi le fait colonial (*Le Temps colonial*), tandis que l'Institut colonial organise des causeries ou conférences au cours desquelles explorateurs, missionnaires ou administrateurs viennent exposer le fruit de leurs expériences. Le triomphe de l'exposition coloniale de 1931 (sept millions de visiteurs), puis celui de la conférence impériale économique de 1934-1935 pourraient faire croire à un réel engouement national. Pourtant, comme le dit Lyautey, «la notion d'empire est à créer», alors que la crise économique mondiale et la politique de déflation raniment à la fois un

malaise dans les colonies et un surcroît de réticences en métropole.

C'est en fait avec la guerre de 1939-1945 que les Français découvrent réellement leur empire – les revendications territoriales du Reich et de l'Italie fasciste sont extrêmement mal perçues par l'opinion publique<sup>1</sup>. Au cours de la guerre elle-même, et malgré la scission *de facto* de l'Europe en deux<sup>2</sup>, cet empire reste l'objet de grands espoirs pour toutes les parties. Vichy s'efforce d'exalter la mystique impériale (création du transsaharien en 1942; développement de chroniques impériales à Radio-Vichy; constitution du Comité France-Empire à Lyon en 1941), tout en prônant une volonté puissante d'intégration (mise en place d'un fonds de solidarité coloniale, création d'un haut-commissariat à l'Afrique française, expression d'un certain libéralisme en Indochine). La France libre, de son côté, s'est fixé pour but de faire entrer l'empire dans la guerre et elle y parvient en 1943. La Résistance elle-même prouve l'intérêt qu'elle porte aux colonies, si l'on en croit le paragraphe de la Charte du

<sup>1</sup> Un sondage IFOF de décembre 1938 montre que 70% des Français sont hostiles à la remise aux Allemands des mandats cédés par ces derniers en 1918, tandis que 52% trouvent aussi pénible de céder un morceau d'empire que de métropole. On note que les plus favorables à l'empire sont les moins de 30 ans ou les plus de 60 ans, surtout dans la classe ouvrière.

<sup>2</sup> L'AFN, l'AOF et Madagascar ont abandonné toute idée de résistance, alors que l'AEF, l'Océanie et la Nouvelle-Calédonie se sont ralliées à la France libre.

C.N.R. qui prévoit l'extension des droits socio-économiques des populations indigènes et coloniales. Deux événements, d'ailleurs, montrent la volonté des futurs dirigeants: la conférence de Brazzaville et les ordonnances de 1944 sur l'Algérie. Lors de la première, rassemblant en janvier 1944 autour de René Plevé, sur la proposition du gouverneur Félix Eboué, les gouverneurs d'Afrique, une volonté de renouveau s'exprime avec, en particulier, la création d'une Communauté française et un projet de fédération avec décentralisation administrative, assemblées élues et mesures sociales et économiques. Les secondes, de leur côté, prévoient l'octroi de la citoyenneté française à un grand nombre de musulmans et annoncent la création d'un collège électoral unique.

Force est donc de constater qu'en 1945, la foi de la France et des Français dans l'empire s'est révélée et consolidée. Il faut dire que l'empire a joué un rôle décisif dans la guerre. Il a conservé son intégrité territoriale, fournissant au pays un ultime refuge de souveraineté. La fraternité d'armes entre soldats métropolitains et indigènes s'est en outre exprimée à beaucoup d'égards et dans de nombreuses circonstances.

\*  
\* \*

Un peu partout dans le monde, les discours anticolonialistes et les pratiques décolonisatrices se sont dévelop-

pés. Les Etats-Unis, au-delà de la doctrine Monroe, des fameux 14 points de Wilson et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ne se lassent pas d'affirmer une doctrine anticoloniale qui ne sera plus guère démentie. A l'opposé, l'URSS, et ses relais, par partis communistes interpolés sous l'égide du Komintern, diffuse et entretient nombre d'idées émancipatrices. L'Internationale socialiste se prononce, elle aussi, en faveur des droits des peuples colonisés; c'est également le cas de certaines tendances catholiques qui, dépassant le mythe du «bon missionnaire», dénoncent les aspects parfois autoritaires de la colonisation. Parallèlement au discours, du reste, les pratiques décolonisatrices sont déjà largement entrées dans les faits. Il est, en effet, facile de constater que les possessions américaines des grands empires espagnol et portugais ont déjà accédé à l'indépendance. La Grande-Bretagne elle-même n'est pas en retard (India Act de 1919, puis de 1935; indépendance de l'Afghanistan en 1921; fin du protectorat en Egypte en 1922; conférence impériale de 1926; indépendance de l'Irak en 1930; statut de Westminster en 1931; Home Rule, puis indépendance de l'Irlande en 1937) et il apparaît déjà avec évidence que l'indépendance de l'Inde est inscrite à terme dans les faits. L'exemple, enfin, de pays comme le Japon ou la Turquie prouve que des pays pourtant sous tutelle ont les moyens de s'émanciper et de se moderniser.

Et l'empire lui-même, où les contradictions internes de la colonisation et la montée des nationalismes trouvent un certain relais en métropole, n'est pas à l'abri de la menace que représentent ces discours et ces pratiques. Les contradictions internes de la colonisation ont été largement décrites dans l'œuvre d'Albert Sarraut qui dénonce en particulier une continuité politique impériale sans nuances, la création de besoins nouveaux aux colonies, les structures elles-mêmes de l'administration coloniale, tout en notant la création et l'instruction d'une élite locale sélectionnée. La montée des nationalismes locaux est latente depuis les années vingt. C'est ainsi que sont apparus le Destour, puis le Néo-Destour en Tunisie; l'Istiqlal au Maroc; les Oulemos et le Parti populaire algérien; le V.N.Q.D.D. en Indochine; le mastwanisme en Afrique équatoriale... Et ces nationalismes ont tout naturellement trouvé des relais privilégiés en métropole. Le Parti communiste français n'a cessé d'affirmer un anticolonialisme farouche avec un soutien d'ailleurs officiel à la révolte d'Abd el Krim. Doriot lui-même avait déclaré: «Si nous prenons le pouvoir, nous abandonnerons toutes les colonies.» Les socialistes français ont prôné un grand libéralisme colonial dont le Front populaire a apporté l'illustration avec le projet Blum-Violette sur l'Algérie et la fusion du Parti socialiste sénégalais avec la SFIO. Mais l'anticolonialisme s'est développé également de façon

idéologique ou sentimentale par le biais de la littérature, si l'on en juge par les ouvrages d'André Gide, de Paul Monet ou d'Andrée Viollis.

Il est donc aisément de constater que, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'action des dirigeants français et du Parti colonial, la France a pris réellement conscience de son empire dont la popularité et l'attachement sont particulièrement ancrés dans les esprits.

«Sans l'empire, la France serait un pays libéré; avec l'empire, la France est un pays vainqueur», déclare Gaston Monnerville.

Cette prise de conscience tardive et cet attachement profond ont précisément joué un rôle de frein pour la jeune IV<sup>e</sup> République dans sa perception des difficiles problèmes coloniaux face auxquels elle était par trop mal armée.

\*  
\* \* \*

En fait, c'est surtout **le décalage entre la réalité des problèmes coloniaux et les intentions des gouvernements** qui explique l'échec des tentatives de maintien des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques.

Ce décalage s'est en effet montré persistant au point de s'apparenter à une constante de la vie politique. Certes, le problème colonial s'est posé en termes nouveaux à partir de la Libération. La conjoncture internationale s'est montrée particulièrement défavorable à la France coloniale. Les Etats-Unis, forts de leur victoire, ont

réaffirmé les nécessités de l'émancipation. L'URSS a rapidement remis en vigueur sa propagande «anti-impérialiste» délibérément abandonnée pendant la guerre, et a en particulier offert son aide aux nationalismes asiatiques. L'Organisation des Nations Unies s'est, peu après sa création, prononcée contre les vieux empires. L'émergence de la Ligue arabe (1945), puis des «pays non alignés» lors de la conférence de Bandoeng (1955), a contribué à durcir les nationalismes. L'influence du Vatican n'est pas négligeable non plus dans ce domaine. Les revendications nationalistes se sont radicalisées. Si, en 1945, il s'agissait, par des émeutes et des manifestes, d'obtenir une certaine autonomie, vers 1955 en revanche, la lutte tendait à obtenir l'indépendance au sein de fédérations; mais, en 1960, le désir d'indépendance immédiate s'est généralisé et, dans le même temps, les mouvements nationalistes ont obtenu, par leur développement, une véritable assise internationale. Parallèlement, l'opinion publique française a progressivement évolué. La foi dans la solidité de l'empire s'est dégradée: la persistance et la longueur des guerres dites «coloniales», les thèmes développés sur le pacifisme, les conflits moraux entraînés par certaines méthodes de répression jugées brutales ou, à l'opposé, la mise en cause d'une armée qui se bat pour défendre une intégrité jugée nationale, le coût financier et institutionnel de la colonisation sont autant de facteurs qui modifient un

consensus. Si, jusqu'en 1956, l'opinion publique dans son ensemble ne croit pas en une décolonisation générale<sup>3</sup>, la tendance, à partir de cette date, semble bel et bien s'inverser.

Pourtant, les intentions des gouvernements ne semblent pas prendre en compte ces réalités. Il faut dire que les institutions ne les aident guère. Alfred Grosser résume bien la situation lorsqu'il écrit: «Les incertitudes de la IV<sup>e</sup> République en matière coloniale sont dues en partie au manque de cohésion des gouvernants hantés par la chute et la paralysie du Parlement du fait de ses divisions et de sa crainte de provoquer une crise ministérielle.» La V<sup>e</sup> République cultive à son tour les ambiguïtés par le rôle prépondérant que le président de la République s'octroie en matière de politique internationale. Le décalage persistant entre les idées et les actes ne favorise guère les solutions. Les contradictions fréquentes entre les gouvernants et leurs partis<sup>4</sup> et la diversité des opinions individuelles face aux questions coloniales incitent à penser que la ligne de clivage ne s'inscrit pas en termes de gauche et de droite, mais qu'elle existe au sein même des partis. Cela explique, en partie du moins, l'absence d'une ligne de conduite générale et le pragmatisme dont ont fait preuve

<sup>3</sup> Les investissements privés en Afrique noire représentent 28 milliards de francs de 1946 à 1956.

<sup>4</sup> Pierre Mendès France, Guy Mollet, Charles de Gaulle se sont battus contre bien des leurs dans ces circonstances.

Pierre Mendès France ou le général de Gaulle, en particulier face au problème algérien. Il en a découlé une indécision permanente face au dilemme des finalités de la colonisation: fallait-il y mettre fin? quand le faire? et surtout: comment le faire? par intégration, c'est-à-dire assimilation et égalité en droit des individus? ou par indépendance incluant successivement les statuts d'association et d'autodétermination, donc de fédéralisme avec égalité en droit des peuples? Ne pas avoir su trancher à temps pour répondre aux aspirations de l'opinion publique et des colonies explique en partie les échecs des tentatives successives des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques.

\*  
\* \*

Il est en effet une évidence que l'Union française (IV<sup>e</sup> République) et la Communauté (V<sup>e</sup> République) n'ont pas connu le succès que leurs créateurs escomptaient.

Le retard dans la mise en application de mesures devenues inéluctables explique en partie l'échec de l'Union française et de la IV<sup>e</sup> République. L'institution elle-même est en forme de compromis entre les tendances assimilationnistes privilégiant l'égalité individuelle et les tendances fédératives ou associationnistes prônant l'égalité collective. Le préambule et le titre VIII de la Constitution de 1946 sont à cet égard significatifs. Pourtant, malgré beaucoup de travaux et d'étu-

des, les résultats restent faibles: la prépondérance de la métropole y est réaffirmée, sans que le Haut Conseil et l'Assemblée de l'Union, en dépit d'un statut ambitieux, aient un rôle réel. Les mesures prises, en outre, sont pratiquement toujours sans portée réelle. En Algérie, le statut de 1947, réponse aux émeutes de 1945, n'est qu'un compromis qui mécontente les deux communautés. L'inconsistance des accords franco-vietnamiens de 1946, l'échec de la conférence de Fontainebleau et de la «solution Bao Daï» sont les préludes à une guerre de huit ans. Le retard avec lequel sont appliquées les mesures élaborées à Brazzaville concourt à expliquer le durcissement de nationalismes locaux africains, par ailleurs largement soutenus par le Parti communiste français. Il faudra la loi-cadre de 1956, évoquant la possibilité d'évoluer vers un «self-government» pour que des partis comme le Rassemblement démocratique africain ou l'Union du peuple camerounais perdent de leur combativité. A Madagascar, la répression énergique de 1947 entraîne un renouveau du nationalisme, en dépit de la déclaration ambiguë de François Mitterrand en 1951. En Tunisie, l'insuffisance du résident J. Mons, les déclarations maladroites de M. Schumann, en 1950, ravivent la poussée du Néo-Destour. Au Maroc, enfin, la déposition, l'exil et le remplacement du sultan entraînent un terrorisme et un contre-terrorisme insupportables. Le bilan de ces tergiversations et de ces

à-peu-près est lourd. Mal préparée, l'indépendance de l'Indochine, mal signée et mal organisée, pratiquement imposée par Pierre Mendès France à une opinion française chancelante sous la pression de ses 100 000 morts, a eu les conséquences que l'on sait sur le plan de la stabilité de l'Asie du Sud-Est. L'indépendance de la Tunisie et du Maroc en 1956 n'a fait que développer, dans les colonies, une immense déception et une exacerbation des nationalismes, tandis que débutait la guerre d'Algérie (1954) et qu'échouait l'expédition de Suez (1956). La métropole n'était pas épargnée. Le malaise d'une armée qui semblait vaincue et d'une population d'outre-mer qui se sentait incomprise ne pouvait que trouver un relais dans l'opinion, quitte à entraîner un phénomène de rejet d'une autre partie de la nation. Le 13 mai 1958, la chute de la IV<sup>e</sup> République était consacrée et, avec elle, la fin de l'ornière française. Pourtant, l'échec de la V<sup>e</sup> République fut tout aussi patent. Le caractère éphémère de la Communauté (1959-1960) et la douloureuse affaire algérienne procédaient en effet de contradictions trop souvent manifestées. La Communauté française était, elle aussi, liée à la Constitution. Fondée sur la consultation des chefs africains et le prestige personnel du général de Gaulle en Afrique (N'Gol), elle prévoyait la mise en place de «self-governments» tout en réaffirmant la prééminence de la métropole. Des organismes fédéraux existaient,

mais pas de véritable fédération. Pourtant, toutes les colonies africaines y adhérèrent, à l'exception de la Guinée. Sa création hâtive s'inscrivait cependant dans un contexte peu favorable. Le Togo et le Cameroun, ex-mandats allemands, avaient obtenu leur indépendance, les colonies étrangères également. La Guinée, après sa renonciation, recevait aides et subsides de partout. Enfin, l'opposition de chefs africains entre eux<sup>5</sup> était peu favorable à une évolution positive. Sa fin fut accélérée par l'évolution de la «Communauté rénovée» consécutive au départ de la Fédération du Mali et de Madagascar. Dépité, le principal défenseur de la Communauté, Houphouët-Boigny, s'en détacha à son tour avec l'Entente Sahel-Bénin. Le général de Gaulle décida alors de mettre fin à l'existence de la Communauté et donna, hâtivement peut-être et sans qu'elle soit revendiquée, l'indépendance aux pays de l'Afrique équatoriale française. Sans préjuger des problèmes qui n'allaien pas manquer d'assaillir des nations aussi jeunes que désunies, la colonisation de l'Afrique s'achevait donc sans heurts et sans douleurs. Cela ne devait pas être le cas de l'Algérie.

<sup>5</sup> Léopold Senghor, fondateur de la Fédération du Mali, Sénégal, Soudan, s'opposait à Houphouët-Boigny, créateur de l'Entente (Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Dahomey). Le premier souhaitait une confédération, une «nation négro-africaine de l'Ouest», tandis que le second privilégiait le caractère de solidarité économique préservant les prérogatives des Etats.

La «question algérienne» n'a trouvé de solution que dans des conditions terriblement douloureuses et dont les séquelles sont perceptibles aujourd'hui encore. Si l'opinion profonde du général de Gaulle à ce sujet est encore mal connue et mal comprise à travers ses discours<sup>6</sup>, il reste au-delà du pragmatisme du général, la solution retenue est pour le moins ambiguë. On peut cependant supposer que l'échec de la «paix des braves» qu'il aurait souhaitée, et de la «troisième force» qu'il aurait voulu mettre en place, n'ont fait que renforcer la perception d'une politique étrangère amoindrie par ce problème difficile. Il paraît évident que la fin de la Communauté et l'indépendance de la Tunisie et du Maroc ont eu une incidence non négligeable. Il paraît certain, enfin, que le projet d'intégration de Jacques Soustelle se heurtait à une double contrainte institutionnelle et financière. Pourtant, paradoxalement, le Plan de Constantine en matière économique, le Plan Challe, la création des Sections administratives spécialisées en matière militaire, ont été des succès incontestables. Aussi la double révolte des civils en 1960, sur les barricades d'Alger, et des militaires l'année suivante lors d'une tentative de putsch peut-elle être considérée comme dénonciatrice des conséquences qu'entraînèrent les Accords d'Evian de 1962. S'ils consacrèrent l'indépendance de l'Algérie, ils furent à l'origine de déchirements majeurs entre communautés algériennes (luttes OAS-

FLN); entre communautés métropolitaines du fait de la radicalisation des opinions pouvant aller jusqu'à la haine; entre la France et l'Algérie qui dénonça très vite des accords symboliques, trop mal ancrés dans le texte d'une indépendance arrachée plus que consentie.

\*  
\* \* \*

Aujourd'hui, les passions déchaînées par la contestation du bien-fondé de la colonisation – et de la décolonisation – semblent ne plus être d'actualité, même si de profondes déchirures ont marqué les débuts de la V<sup>e</sup> République et même si l'on peut se montrer insatisfait des conditions générales de leur déroulement. Il faut dire que, si le débat n'est pas réellement clos, les pronostics les plus pessimistes ne se sont pas réalisés depuis 1962. Les adversaires de l'indépendance des colonies n'ont pas constaté le basculement définitif – à l'exception indochinoise près – dans le camp marxiste; à l'inverse, ceux qui étaient le plus farouchement favorables à la décolonisation n'ont pas été les témoins d'une progression fantastique des droits de l'homme après le départ des colons français.

<sup>6</sup> 1958: «Je vous ai compris», «De Dunkerque à Tamanrasset». 1959: choix entre trois solutions. 1960: Algérie algérienne. 1961: référendum sur l'autodétermination en Algérie.

Cependant, pour douloureuse qu'ait été la décolonisation, la France n'a pas à rougir de son œuvre coloniale, même si un attachement un peu tardif à son empire, et de trop nombreuses tergiversations sur son devenir, ont pu à certains égards lui donner mauvaise conscience. D'ailleurs, la réussite de la coopération qui s'est instaurée depuis vingt-cinq ans, le processus qui a permis l'indépendance

de Djibouti et le maintien au sein du cercle français de l'île de Mayotte, sont une réponse évidente à ceux qui ne voient dans les actions françaises en Afrique ou au Moyen-Orient qu'une forme déguisée de «néo-colonialisme», voulant délibérément ignorer que la France avait trop aimé ses colonies, tout en sachant si mal les comprendre.

H. D.

